



Force Ouvrière



Syndicat National de la Navigation Aérienne

CRNA/SO avenue Beaudésert 33692 MERIGNAC Cedex Tel : 05 56 55 63 71 – Fax : 05 57 92 84 87
Lotus Notes : fo-crnaso@regis-dgac.net / E-mail: fosnna@aol.com / Site web: <http://www.snnafo.com>

SERVICE MINIMUM & ASTREINTES : la DSNA persiste dans son autoritarisme !!!

Lors de la réunion du 6 mai le DSNA a confirmé la création de 2 GT : service minimum et astreintes opérationnelles.

La justification officielle est le fameux rapport de la Cour des Comptes et les 2 mouvements sociaux très largement suivis par les personnels pour s'opposer à la mise en œuvre de la destruction de la DGAC et de ses emplois dans le cadre d'une fusion au sein d'un prestataire unique des services de la navigation aérienne.

Le Bureau national FO a rencontré le DSNA le 25 mai pour lui faire part de son opposition à la décision prise sans concertation avec l'ensemble des partenaires sociaux de ces mesures. Certaines OS favorables à un FABEC fusionnel ont validé lors d'un relevé de conclusion la mise en œuvre d'un nouveau service minimum et le principe des astreintes.

FO a rappelé la forte opposition des personnels à ces mesures qui dans le cas du service minimum est un véritable retour en arrière du droit de grève et une interprétation partielle du texte de loi.

En effet que ce soit l'interprétation des survols, les journées de référence pour l'étude ou l'ajout de terrains soumis au service minimum et les nouvelles astreintes dans les services tout est fait dans l'unique but de minimiser au mieux l'impact d'un mouvement social.

Concernant les astreintes opérationnelles le but n'est pas de rendre transparent pour le gouvernement la gestion des personnels en horaire permanent ou semi permanent mais une réduction des effectifs accompagnée d'une extension des horaires d'ouverture des organismes non H24.

Dans les centres gérés en équipe c'est la remise en cause du professionnalisme des chefs d'équipe, de TWR ou de salle et dans les organismes sans gestion par équipe c'est la possibilité d'augmenter les ouvertures à la demande par des extensions horaires.

La DO et la DSNA main dans la main veulent « augmenter la productivité » en augmentant le risque d'absentéisme et de ce fait de dégrader le service rendu. Le principe de « réserve » est appliqué dans les compagnies aériennes : résultats lorsqu'un PNT ou PNC est absent (les effectifs sont comptés au plus juste) l'avion doit attendre l'arrivée du personnel de réserve ce qui génère du retard.

C'est une remise en cause des conditions et des règles de travail des ICNA, IESSA, TSEEAC, OE qui exercent des responsabilités en temps réel. Ces mêmes règles ont pourtant évolué régulièrement pour rendre un meilleur service à l'utilisateur.

Le DSNA et le DO refusent d'écouter les personnels qui dans toutes les assemblées générales refusent unanimement ces provocations. Le dialogue social n'existe plus à la DGAC. Il y a-t-il un pilote pour éviter le crash ?